



Mécanisme de référence

Guichet Accès Intégré Jeunesse (GAIJ)

Pour favoriser la rapidité du traitement de la demande et l'évaluation des besoins du jeune, voici les **conditions gagnantes à la référence et continuité de soins** :

Diriger vers le GAIJ le plus tôt possible

(agir en amont et éviter le référencement en urgence lorsque possible)

Utiliser le formulaire de référence

Transmettre l'ensemble des informations pertinentes au dossier et entourant les BESOINS du jeune et sa famille

(évaluation, instrument de mesure complété, rapport d'observation...)

S'assurer que le jeune et la famille sont informés et en accord avec la référence

NOS COORDONNÉES

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour partenaires ou jeunes/familles déjà orientés vers nos services

CLSC de l'Est-de-Montréal
CLSC Rivière-des-Prairies
CLSC Mercier-Est/Anjou

- 514 642-4050, poste 77443
- Télécopieur : 514 642-8427
- (Codes postaux rattachés à ces territoires : H1A - H1B - H1C - H1E - H1J - H1K - H1L)

CLSC Olivier-Guimond
CLSC Rosemont
CLSC Hochelaga-Maisonneuve

- 514 253-9717, poste 15111
- Télécopieur : 514 253-2147
- (Codes postaux rattachés à ces territoires : H1M - H1N - H1T - H1V - H1W - H1X - H1Y)

CLSC St-Michel
CLSC St-Léonard

- 514 722-3000, poste 5434
- Télécopieur : 514 374-4041
- (Codes postaux rattachés à ces territoires : H1P - H1R - H1S - H1Z - H2A)

guichet.jeunesse.cemtl@ssss.gouv.qc.ca